

ICI, NOUS AVONS L'AUDACE DE REUSSIR ENSEMBLE

La Ville de Gennevilliers, commune de 48 000 habitant·es, porte l'ambition d'inventer un nouvel art de vivre populaire pour et avec les habitant·es.

Transition écologique, éducation, émancipation, solidarité nous animent.

Premier port fluvial de France et forte de ses 41 000 emplois, la ville de Gennevilliers est parmi les plus dynamiques des Hautsde- Seine.

Facilement accessible en transport en commun (Métro, RER, tramway), à 10 minutes de Paris.

ICI, L'HUMAIN EST AU CŒUR DE L'ACTION PUBLIQUE

C'est en conjuguant le talent de 2 000 femmes et hommes que nous déployons un service public de qualité. La Ville de Gennevilliers est déterminée à développer les meilleurs services et infrastructures pour sa population comme les meilleures conditions de leur exercice pour les agent-es qui les font vivre au quotidien.

UN CADRE DE TRAVAIL ATTRACTIF

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + 13ème mois.
38h / semaine, 25 congés annuels, 18 RTT.

Restauration collective, participation financière mutuelle et prévoyance. Comité des œuvres sociales, chèques vacances.

VOTRE CONTRIBUTION AU SEIN DE NOTRE COLLECTIVITE

En tant que policier e municipal e, vous effectuerez les missions suivantes :

- Lutter contre les stationnements interdits, gênants et abusifs constatés sur le territoire communal :
 - Prescrire la mise en fourrière de véhicules
 - Dresser des procès-verbaux en cas d'infraction
 - Transmettre des informations au responsable de service et au procureur de la république
 - Faire remonter tous les dysfonctionnements constatés du responsable de service
- Lutter contre les dépôts sauvages d'ordures ménagères et d'encombrants :
 - Suivi de la procédure mise en place centrée sur la sanction
 - Transmission des informations par des procès-verbaux, rapports
- Surveiller le territoire (travail en collaboration avec différents services) :
 - Verbaliser les activités de mécanique sauvage
 - Transmettre des informations par des procès-verbaux, rapports
- Démarches administratives en lien avec les mises en fourrière

NOUS SOMMES FAITS POUR COLLABORER

Vous disposez du diplôme de gardien-brigadier et vous êtes titulaire du permis B (conditions obligatoires pour le poste). Vous maîtrisez le cadre réglementaire relatif aux stationnements, aux dépôts sauvages et à la mécanique sauvage. Vous maîtrisez le traitement des PV électroniques. Vous aimez travailler en équipe, êtes diplomate et patient et possédez un sens de la confidentialité. Vos qualités relationnelles et rédactionnelles n'échappent à personne. Vous contribuez par votre bonne humeur et vos idées à l'épanouissement de notre collectivité!

Vous vous reconnaissez dans ce poste, la Ville attend votre candidature (CV et lettre de motivation) :

Indiquer impérativement la référence de l'annonce **POLICIER3SE/DC/2023**



recrutement_secteur_b@ville-gennevilliers.fr